

A titre de rappel au Règlement, je ferai observer qu'on ne saurait permettre au ministre de se réfugier dans un tel silence; il sollicite un crédit de 31 millions de dollars qui viendront des contribuables, et il refuse néanmoins de nous dire à quoi servira cette somme.

M. le président suppléant: Le crédit 645 est-il adopté?

L'hon. M. Hellyer: Non, monsieur le président.

M. Nielsen: Je prends la parole non pour participer à la présente discussion, mais pour faire une observation. Je trouve très étonnant qu'au moment où notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures assiste aux entretiens sur le désarmement qui se déroule à Genève...

M. le président: A l'ordre! Je ne vois pas que l'observation de l'honorable député du Yukon ait quelque rapport avec le crédit à l'étude.

M. Nielsen: Je m'étonne de voir que le chef de l'opposition et son parti demandent que les avions canadiens soient armés d'ogives nucléaires, vu les pourparlers qui se déroulent à Genève.

L'hon. M. Pearson: J'invoque le Règlement, monsieur le président. C'est une présentation absolument fautive de mon attitude, et l'honorable représentant le sait très bien. Vous avez décidé qu'il serait irrégulier de discuter de la politique de défense en général dans le cadre du présent débat. J'espère que nous aurons bientôt l'occasion de faire connaître notre politique. Toutefois, à propos de ce poste des crédits concernant l'achat de ces avions, notre groupe a le droit de savoir du gouvernement comment ces avions seront équipés et armés. Nous essayons de l'apprendre, mais sans succès.

Il y a deux ans, lorsque le gouvernement a accepté ce rôle—nous le savons parfaitement bien et le ministre aussi, même s'il ne veut pas l'admettre au comité—il était entendu que ce rôle exigerait l'utilisation d'armes nucléaires. C'est ce qui a été entendu à l'OTAN. Le ministre a parlé en ce sens lors de son passage à Paris, et nous avons une foule d'articles de journaux à citer à cet égard. Au moment où ce rôle a été accepté, il y a deux ans, on nous a dit également que le gouvernement était en pourparlers avec les États-Unis en vue d'un accord sur l'emploi des armes nucléaires par le Canada. On nous a dit en fait que ces pourparlers avaient presque abouti. Deux ans plus tard, on nous déclare qu'il n'y a jamais eu de pourparlers, et le ministre prétend également qu'aucune décision n'a été prise et qu'il n'est pas question de

décider si l'Aviation royale du Canada sera équipée pour la tâche qu'elle doit accomplir au sein de l'OTAN.

Nous avons protesté contre ce rôle la première fois qu'il en a été question à la Chambre. Mon honorable ami de Trinity déclarait alors que ce n'était pas la tâche qu'il fallait confier à l'ARC car il faudrait l'équiper d'ogives nucléaires. En dépit de nos avis, le gouvernement a décidé d'acquiescer les C-104 à cette fin et nous avons encore protesté. Maintenant, il ne veut pas nous dire de quel équipement sera dotée l'ARC pour remplir son rôle très dangereux et très important. Chaque fois que nous cherchons à obtenir ces renseignements du gouvernement, nos vis-à-vis clament que nous préconisons l'emploi d'armes nucléaires par les forces canadiennes. En fait, nous cherchons à savoir si le gouvernement est en mesure de doter l'ARC d'armes lui permettant de remplir son rôle.

Le premier ministre s'écrie: «Oh oui! en cas de guerre, nous aurons les munitions, nous aurons les armes, nous pourrions les obtenir en une heure.» Voilà une des déclarations les plus insensées jamais faites par un membre du gouvernement à la Chambre. Le ministre le sait, tout le monde le sait, le premier ministre aussi, mais il le fait quand même. Pourtant, quand nous donnons au ministre la chance de faire une déclaration et de tirer le premier ministre d'un mauvais pas, il garde le silence. Il était plus loquace il y a un an quand il parlait de l'avantage d'avoir des armes nucléaires...

M. Slogan: J'invoque le Règlement, monsieur le président. Avant que le chef de l'opposition se mette en orbite, ne pourriez-vous pas décider, en vertu de la règle de la pertinence concernant les crédits supplémentaires, qu'il est nécessaire de limiter le débat à l'augmentation, sans parler du crédit initial? Je n'ai pu établir de rapport entre ses remarques et le crédit initial, et encore moins avec l'augmentation.

M. Habel: C'est que vous ne savez pas ce qu'était le crédit initial.

L'hon. M. Pearson: Vous ne savez pas de quoi nous parlons.

M. le président suppléant: A l'ordre! Avant que je donne la parole au député de Cochrane ou au député de Trinity, à celui qui se lèvera le premier, je n'ai pas trouvé que jusqu'ici, l'exposé du chef de l'opposition fût irrégulier. S'il le devient, je saurai alors gré aux membres du comité d'invoquer le Règlement. Je le ferai moi-même si je l'estime nécessaire.

M. Habel: Pendant que l'honorable député du Yukon avait la parole, j'ai demandé